

LONGPONT-SUR-ORGE *Plus de 200 personnes ont participé à la réunion sur les gens du voyage*

A quand le consensus ?

En juillet 2000, une loi imposait aux communes la création d'aires d'accueil pour les gens du voyage. A Montlhéry et Longpont-sur-Orge, les maires ont proposé des solutions, provoquant quelques mécontentements. Mercredi dernier, une réunion publique à la salle du conseil de Longpont-sur-Orge était organisée.

Il ne restait plus une place assise dans la salle du conseil municipal, mercredi 7 avril. Plus de 200 personnes ont assisté au débat sur les nomades, représentant différents quartiers et associations concernés, ainsi que les gens du voyage. En présence de Lucien Pornin, maire de Montlhéry, Jean-Jacques Scherchen, le maire de Longpont-sur-Orge, après quelques mots de bienvenue, le sous-préfet de Palaiseau, François Marzorati, a été chargé d'animer la réunion en tant que représentant de l'Etat. « *Je suis là dans un esprit d'ouverture pour vous écouter, dialoguer, essayer de trouver des solutions à vos problèmes avec les maires qui sont à mes côtés.* » En replaçant dans son contexte la problématique des gens du voyage, François Marzorati a rappelé que 800 caravanes étaient comptabilisées en permanence en Essonne, en perpétuel mouvement. « *Il faut gérer les plaintes, les expulsions (130 en 2002 dans l'arrondissement de Palaiseau), en mobilisant les forces de l'ordre pendant des heures, pour un problème où nous n'avons pas de solution concrète. Néanmoins, la situation s'est améliorée depuis la mise en place de schémas départementaux d'aires d'accueil (85 expulsions en 2003).* ». Ce plan fixe pour chaque commune de plus de 5000 habitants les modalités de réalisation d'une aire d'accueil s'inscrivant dans le dispositif départemental. Il précise la destination, la capacité et également les actions d'accompagnement sociales et éducatives à prévoir afin d'offrir aux familles concernées un véritable accueil au-delà du stationnement de la caravane. « *Les aires d'accueil sont destinées aux gens du voyage itinérants dont la durée du séjour peut aller jusqu'à plusieurs mois,* » précise Fran-



La salle du conseil était comble pour l'épineux dossier de l'accueil des gens du voyage.

çois Marzorati. Aujourd'hui, il reste un an aux maires du canton de Montlhéry pour réaliser leurs aires. Cela leur permettra d'être subventionnées mais surtout de pouvoir expulser sans préavis en cas de stationnement sur des lieux inadaptés et non autorisés (domaines privés, publics, friches, zones d'activité, zones industrielles).

DES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES

Chacun des intervenants a pourtant tenté d'expliquer les bonnes raisons de repousser le problème chez le voisin. Les Longipontains ont ainsi évoqué la "dévaluation" de la nouvelle zone pavillonnaire de Guiperreux ou la perspective de classes surchargées à l'école de Lormoy. Gérard Bertrand, président de l'association pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de Guiperreux (ASCAMIE), a fait savoir aux élus pré-

sents que ses adhérents s'opposaient fermement à la réalisation de l'aire projetée par la ville de... Montlhéry pour onze caravanes, à la limite de Longpont-sur-Orge. Lucien Pornin a répondu que la zone mentionnée était réservée au plan d'occupation des sols de la commune depuis 1996. « *Nous tenons à limiter le stationnement à onze places, compte tenu de la nécessité de protéger l'environnement. Si l'on n'aménage pas ces terrains en "déserrance", cela va aller à vau-*

l'eau. Depuis de nombreuses années, il y a de toute façon des installations sauvages. C'est une zone insalubre qui pose problème à la ville et où nous retrouvons une population significative de sédentaires et de semi-sédentaires, nous ne pouvons pas la laisser en l'état. » Egalement présents dans la salle du conseil, les gens du voyage ont affirmé leur identité à leur nationalité française et leur implantation à Longpont-sur-Orge depuis des décennies. Quoi qu'il en soit, conscients du problème posé et après avoir entendu les différentes parties, notamment la représentante longipontaine des 800 signataires de la pétition, Jean-Jacques Scherchen, en accord avec son collègue maire Lucien Pornin, a proposé la création d'une commission extra municipale. Ce comité consultatif sera constitué d'élus des deux villes, des riverains de Guiperreux et de gens du voyage. Rendez-vous est donc pris pour un consensus. Affaire à suivre ! **J.-P. Lentignac**

L'intercommunalité pourrait être une solution

La réalisation d'aires d'accueil en intercommunalité permettrait la "mutualisation" des moyens d'investissement et de gestion, par exemple une commune qui doit réaliser une aire d'accueil sur son territoire, peut associer, par convention, une ou plusieurs autres communes qui s'engagent à participer financièrement (c'est d'ailleurs le cas dans la communauté d'agglomération

du Val d'Orge, concernant l'aire de Brétigny). Quoi qu'il en soit, dans tous les cas, si l'investissement est déclenché avant la date butoir indiquée par les services préfectoraux, les équipements seront subventionnés par le ministère de l'Équipement, du Transport et du Logement à hauteur de 70% de la valeur hors taxe dans une limite de 15245 € par place construite.